

L'Agence de l'eau Rhin-Meuse protège l'eau des villes

by Le Moniteur - mardi, janvier 12, 2016

<https://correspondances.fr/lagence-de-leau-rhin-meuse-protège-leau-des-villes/>

Dans le sillage de la conférence internationale sur le climat, l'Agence de l'eau Rhin-Meuse renforce ses aides aux communes souhaitant lutter contre les fuites.

Les subventions qui peuvent atteindre 35 % des dépenses et les avances de frais plafonnées à 65 % permettent aux collectivités d'engager sans attendre les travaux de renforcement de leurs réseaux d'eau potable.

Des Zac plus vertes

L'Agence s'adresse également à un nouveau public, celui des promoteurs immobiliers, pour promouvoir une gestion plus écologique des eaux pluviales dans les villes. Les opérateurs de zones d'activités bénéficieront d'aides atteignant 70 % pour remplacer les traditionnelles conduites en béton déversant les eaux souillées vers les cours d'eau par des systèmes alternatifs de noues, de fossés et de filtration végétale. Dans un document édité en décembre dernier à destination des communes, des architectes et des bureaux d'études, l'agence présente un retour d'expérience de ces techniques désormais éprouvées qui ont démontré leur fiabilité tant dans les grandes écoquartiers de Strasbourg ou de Nancy que dans des petites communes.

En phase avec les réformes en cours, l'Agence se propose de renforcer des coopérations engagées de longue date avec les pays limitrophes pour ancrer la dimension transfrontalière de la nouvelle région Grand Est et s'apprête à accompagner les transferts de compétence de la gestion des milieux aquatiques et de la prévention des inondations (Gemapi) prévues dans les lois Maptam et NOTre. La phase de transition s'annonce délicate, mais doit aboutir à la constitution d'intercommunalités plus fortes susceptibles de mener des projets de plus grande envergure.